



Place de l'Innovation Urbaine

Place de l'innovation urbaine

Atelier Métropole du Grand Paris – 06/01/2021



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

cap.digital
Paris Region

 Cerema



Métropole
du Grand Paris

Atelier Place de l'innovation urbaine/Métropole du Grand Paris

- Introduction de Geoffroy BOULARD (Maire du 17ème arrondissement de Paris - Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, délégué à la communication et à l'innovation).
- Présentation du projet de plateforme d'open innovation urbaine et état d'avancement de la démarche.
- Première partie : Les freins à l'innovation urbaine et vos besoins (présentation des premiers enseignements de la concertation et discussion avec les participants).
- Deuxième partie : Fonctionnalités de la plateforme (présentation des éléments provisoires de la concertation et discussion avec les participants).

Animation de l'atelier : Agathe FOURQUET (Métropole du Grand Paris), Olivier JONAS (Cap Digital).

La synthèse des échanges présentée ci-après résume l'expression des intervenants lors de cet atelier ; certains éléments discutés ne constituant pas une opinion commune à tous les intervenants.

Les besoins "ville durable & innovation urbaine"

Quels freins rencontrés / Quels besoins (qui pourraient éventuellement être solutionnés par une plateforme) pour susciter/faciliter l'innovation urbaine dans un objectif de développement durable des collectivités de la Métropole du Grand Paris ?

Une typologie des besoins ressortant de la concertation Place de l'innovation urbaine (synthèse de la concertation numérique et des ateliers territoriaux précédemment organisés) a été présentée comme support à la discussion. Ces besoins sont regroupés pour les deux communautés d'acteurs visées par la plateforme : les innovateurs (entreprises et laboratoires de recherche), les maîtres d'ouvrages (collectivités, aménageurs, opérateurs urbains).



Les besoins ressortant de la concertation

Synthèse concertation numérique / ateliers

synthèse en cours

Entreprises / laboratoires de recherche

1. Faire connaître leur solution innovante.
2. Trouver des terrains d'expérimentation de leur solution.
3. Passer du prototype ou de l'expérimentation à une industrialisation de la solution.
4. Identifier les besoins des collectivités / maîtres d'ouvrages et leurs priorités.
5. Se positionner sur des appels d'offres lorsque l'entreprise travaille sur des solutions alternatives de rupture.
6. Pouvoir proposer des solutions innovantes s'inscrivant dans une réglementation plus contraignante pour la maîtrise d'ouvrage sur des sujets "ville durable".
7. Articuler besoin de confidentialité et PI des entreprises innovantes avec les attentes d'intelligence collective des collectivités.
8. Avoir une vision d'ensemble des opportunités de financement de l'innovation urbaine (AAP territoriaux, français, européens...).
9. Surmonter la différence de temporalité entre le temps long de réalisation des projets urbains / des procédures, et celui du développement de l'innovation.

Collectivités / aménageurs / opérateurs urbains

1. Avoir une meilleure connaissance technique des solutions innovantes. Et des critères qui qualifient l'innovation. Identifier les entreprises proposant des solutions sur des domaines ciblés.
2. Capitaliser les connaissances et mutualiser les énergies des maîtres d'ouvrages publics et privés dans les domaines de l'innovation et de la ville durable.
3. Développer une culture de l'innovation / prise de risque par le maître d'ouvrage (solution non éprouvée, par une startup, peur d'être coincé par un choix technologique). S'inscrire dans des écosystèmes d'innovation.
4. Tester la performance et démontrer la faisabilité juridique, économique et technique en amont de la généralisation.
5. Prendre en charge le surcoût éventuel de l'innovation. Généraliser une approche en coût global (investissement et fonctionnement).
6. Disposer d'un cadre dérogatoire pour l'expérimentation et un cadre de financement. Être mieux informé sur la réglementation, RGPD.
7. Faire évoluer les comportements, les usages. Evaluer la valeur ajoutée pour les habitants / utilisateurs. Développer la participation à l'élaboration des solutions innovantes.



Synthèse des échanges

Les freins à l'innovation urbaine et besoins des collectivités de la Métropole du Grand Paris (1)

- Une démarche comme la Place de l'innovation urbaine permet de **jeter des ponts entre les acteurs publics et les acteurs privés de l'innovation.**
- Il paraît indispensable de **quantifier les retours sur investissement des innovations** afin d'éclairer les choix des acteurs publics. Ce travail de quantification est difficile car les collectivités n'ont pas l'habitude de travailler en mode projet. Plus qu'une étude du ROI, il paraît plus pertinent de travailler sur une étude de la valeur, ou évaluation des **gains attendus au travers de l'innovation**, qui ne sont pas seulement financiers. Il paraît important de **travailler simultanément sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs**. Il serait utile également de tirer les enseignements des expérimentations qui ont été des échecs.
- Un frein constaté en interne pour développer des projets d'innovation est **la disponibilité des services** (DSI par exemple) **qui sont engagés par ailleurs dans les actions courantes**. Il paraît indispensable d'assigner des ressources dédiées pour le développement de ces projets innovants, et d'engager en parallèle une transformation de l'organisation de la collectivité et une évolution du management. La pratique aujourd'hui est que les agents qui travaillent sur des innovations, alors que cela n'est pas prévu dans leur fiche de poste, le fasse sous forme de bénévolat.
- Un second frein est lié à la commande publique via des achats publics innovants sans formalités (sous le seuil de 100 000 euros) avec ici **la difficulté d'apporter la preuve du caractère innovant** de l'achat envisagé. Les possibilités en termes de marchés publics sont par ailleurs assez réduites lorsque l'on souhaite passer de l'expérimentation à la généralisation.



Synthèse des échanges

Les freins à l'innovation urbaine et besoins des collectivités de la Métropole du Grand Paris (2)

- Les autres freins constatés sont ceux du portage politique et de la mobilisation des acteurs concernés par l'innovation. Il faut éviter d'innover en "boîte noire" et **impliquer autant que possible les agents territoriaux et les citoyens et utilisateurs dans les processus d'innovation**, afin de maximiser les chances de réussite.
- Un atout peut être **la mise en place d'un réseau ou d'un lieu externe à la collectivité, mixant public et privé, afin d'externaliser une partie du risque lié à l'innovation**, notamment par la prise en charge du financement, dans l'objectif aussi de construire une méthodologie avant le déploiement. Par ailleurs, la collectivité territoriale ne doit pas être la seule à porter le financement de l'innovation, les entreprises doivent également prendre leur part du risque financier lié à la R&D&I.
- Il y a besoin d'assurer une médiation entre les entreprises qui présentent leurs solutions et les villes qui parlent de leurs problématiques, afin que ces deux types d'acteurs se comprennent et que la relation soit constructive. L'innovation n'est d'ailleurs pas du seul ressort de la commande publique, mais s'inscrit plutôt **dans une démarche partenariale public/privé de coconstruction de l'innovation**.
- Il y a un enjeu d'acculturation dans les collectivités sur les sujets d'innovation, notamment **au travers d'initiatives d'intrapreneuriat qu'il faut susciter** (de type startups d'Etat).
- Les innovations urbaines dans un objectif de ville et de territoire durable ne sont évidemment pas toutes numériques ou technologiques, cependant même les innovations "low tech" devront mobiliser des technologies numériques (capteurs par ex.) et **s'appuyer sur les données afin de produire des indicateurs de résultats ou d'impacts**.

Quelles fonctionnalités pour la future plateforme ?

Quelles fonctionnalités d'une future plateforme de l'innovation urbaine pourraient répondre aux besoins des collectivités de la Métropole du Grand Paris ?

Une liste de fonctionnalités pour la future plateforme (concertation numérique, séquence 3 en cours) a été présentée comme support à la discussion.



Quelles fonctionnalités pour la future plateforme ?

Résultats partiels

[1] Promouvoir les projets innovants portés par les territoires ou les maîtres d'ouvrages

[2] Promouvoir les solutions innovantes portées par des innovateurs

[3] Identifier des innovateurs, leurs solutions et domaines d'expertise

[4] Favoriser les coopérations entre acteurs de l'innovation afin de structurer un écosystème territorial d'innovation urbaine

[5] Proposer un dispositif d'intermédiation - structuré - entre maîtres d'ouvrage publics/privés et innovateurs

[6] Faciliter les expérimentations de solutions innovantes sur les territoires

[7] Evaluer les solutions innovantes / retours d'expériences

[8] Evaluer les impacts des solutions innovantes sur le plan du développement durable

[9] Mutualiser des ressources documentaires sur la ville durable

[10] Construire un double numérique du territoire

[11] Sensibiliser, acculturer, former les maîtres d'ouvrages aux enjeux du développement durable des territoires

[12] Sensibiliser, acculturer, former les maîtres d'ouvrages au processus d'innovation, aux procédures partenariales, à l'open innovation

[13] Elaborer des expressions communes de besoins regroupant plusieurs maîtres d'ouvrages, dialogue avec les innovateurs

[14] Construire des réponses partenariales aux appels d'offres ou appels à projets sur les sujets de la ville durable

[15] Soumettre des projets d'innovation et effectuer des appels à partenariats pour développer ces innovations

[16] Coconcevoir des innovations urbaines de manière participative avec les habitants ou utilisateurs

[17] Dialoguer sur les solutions urbaines innovantes avec des maîtres d'ouvrages à l'étranger

[18] Centraliser toutes les opportunités françaises - et européennes - de financement public de l'innovation urbaine pour la ville durable



Synthèse des échanges

Discussion sur les fonctionnalités de la plateforme

- Une question à se poser à ce stade est celle des **publics ciblés par la plateforme afin d'affiner le choix des fonctionnalités qui pourraient leur être utiles** (un travail d'analyse est engagé à ce propos par la gouvernance de Place de l'innovation urbaine durant le mois de janvier 2021).
- Il paraît utile de **constituer un centre de ressources** dans lequel on pourrait trouver des guides pratiques, par exemple un guide pour le montage juridique de projets innovants. La plateforme pourrait aussi proposer **une veille technologique ou scientifique et une vision prospective**.
- Il pourrait être pertinent de consolider sur cette plateforme **un annuaire national des événements** en lien avec les sujets d'innovation pour la ville durable, et **capitaliser les informations qui sont disponibles dans d'autres bases d'information ou réseaux** comme notamment Territoires, villes et villages Internet, les Interconnectés, Ouishare (via des partenariats avec ces acteurs).
- Il serait utile de **développer une plateforme de webinars** afin de diffuser à l'échelle nationale les retours d'expérience et les connaissances.
- La plateforme pourrait proposer **un service partagé d'expertises autour de l'analyse de la donnée**, qui paraît centrale y compris sur des innovations ou des projets qui ne sont pas numériques, afin de mesurer les résultats et évaluer les politiques publiques. A noter ici que certains territoires ont engagé des initiatives sur ces sujets, comme par exemple la plateforme "Ile-de-France Smart Services".



Place de l'Innovation Urbaine

Atelier Métropole du Grand Paris du 06/01/2021



Participants

- Sophie PASCAL-LERICQ – Cachan
- Vera DE SOUZA - Cachan
- Eric BOCQUEL – Vitry-sur-Seine
- Alina AKHMEROVA – Antony
- Nathalie CACLARD – Créteil
- Lionel CAUMONT – Créteil
- Philippe GAMBIER - Ivry-sur-Seine
- Stéphane BOUCHER – Montrouge
- Marie BAUDRY – Rueil-Malmaison
- Nathalie JACQUART - EPT Paris Ouest La Défense
- Nina LEGRAS BOJAKOWSKI – Puteaux
- Marc ARRIVE – Saint-Mandé
- Abdellatif HEDDA – Saint-Ouen
- Fanny BEGGIATO – Saint-Denis
- David MONTEAU – Métropole du Grand Paris
- François BADIN - Cap Digital

- Agathe FOURQUET – Métropole du Grand Paris
- Olivier JONAS – Cap Digital



Place de l'Innovation Urbaine

Place de l'innovation urbaine


Place de l'Innovation Urbaine

**CO-CONSTRUISEZ
AVEC NOUS LA
PLATEFORME
D'INNOVATION URBAINE**

 **MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
Solidarité
Énergie
Territoires

  **Cerema**

place-innovation-urbaine.fr